

DEVOIR : « Allons-nous vivre dans un monde sans cash ? »

Consignes pour le devoir

- Lisez au préalable les 6 questions portant sur le dossier de lecture « Bienvenue dans un monde sans cash ».
- Lisez le dossier.
- Consultez le lexique pour vous aider à la compréhension.
- Répondez au questionnaire.
- Une mise en commun sera réalisée en classe => reprenez bien tous vos documents (dossier de lecture, lexique et questionnaire).

Questionnaire :

- 1) Identifiez les éléments qui montrent que nous nous dirigeons progressivement vers un abandon de la monnaie fiduciaire¹ :

- 2) De quoi est composé l'argent en circulation ? Notez votre réponse :

- 3) Déterminez quel est le moyen de paiement le plus utilisé actuellement :

- 4) Que pensent les consommateurs des nouvelles technologies ? Avec quels consommateurs risque-t-il d'y avoir un problème ? Détaillez votre réponse :

- 5) Indiquez ce que doivent faire les banques et les commerces face à ces nouvelles technologies ?

- 6) Citez les problèmes que nous pourrions rencontrer dans un monde sans cash ?

¹ « La monnaie fiduciaire » est la monnaie comprenant les pièces et les billets de banque. « Fiducia » en latin veut dire la confiance. C'est une monnaie dont la valeur repose uniquement sur la confiance que lui accordent les utilisateurs. Ainsi, la valeur d'une pièce n'a aucun lien avec la valeur du métal qui la constitue.

Petit lexique pour vous aider à la compréhension du dossier :

- 1) **Le cash** est l'argent liquide (c'est-à-dire les pièces et les billets). **Cashless** veut dire « sans argent liquide».
- 2) **La BCE** est la Banque Centrale européenne. C'est-à-dire la banque centrale des 19 pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro. Dans la zone euro, elle est seule habilitée à autoriser l'émission des billets de banque.
- 3) **La monnaie scripturale** désigne les sommes d'argent inscrites sur un compte bancaire.
- 4) **La banque en ligne** désigne la banque qui propose à ses clients des services bancaires (par exemple : encodage des virements, consultation de l'historique du compte, ouverture de compte, commande de carte) à distance via leur ordinateur, tablette ou smartphone.
- 5) **Les canaux traditionnels** : ici, dans l'article, il s'agit des agences bancaires et des magasins. Le « canal » est la voie par laquelle le consommateur va se procurer le bien.
- 6) **Un monde numérique** est un monde où internet est omniprésent (présent partout).
- 7) **La numérisation** est l'utilisation d'internet dans les contacts.
- 8) **Les tâches de « back-office »** désignent l'ensemble des opérations de gestion administratives ou techniques. Le back-office collabore avec le front-office, qui, lui, est en contact avec les clients.
- 9) **L'inclusion** est l'action d'inclure (d'insérer) quelque chose dans un tout.
- 10) **Le blanchiment d'argent** est l'action de dissimuler la provenance d'argent acquis de manière illégale (trafic de drogue, d'armes, activités mafieuses par exemple).
- 11) **La fraude fiscale** consiste à se soustraire à la loi ou à utiliser des procédés illégaux pour échapper à tout ou partie de son impôt.
- 12) **Le taux d'intérêt négatif** : suite au dépôt d'argent sur son compte, l'épargnant ne va plus recevoir un revenu (un intérêt) mais il va devoir payer.
- 13) **arbitraire** : qui dépend de la seule volonté, du libre choix, et non de l'observation d'une loi, d'une règle.

Dossier de lecture :

« FACE AUX PAIEMENTS ELECTRONIQUES ET MOBILES, LE PAPIER MONNAIE DISPARAIT PEU A PEU

BIENVENUE DANS UN MONDE SANS CASH



Disparition du billet de 500,00 euros, paiement par code QR ou sans contact, avec carte, smartphone, montre connectée... a-t-on encore besoin de pièces et de billets pour payer ? De moins en moins.

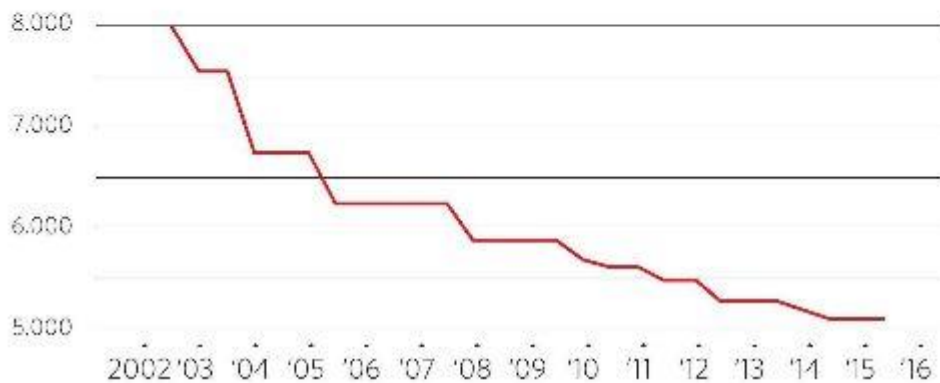
Désormais, la Banque centrale européenne a décidé de ne plus imprimer de billets de 500,00 euros. Certes, les billets de 500,00 euros pourront toujours être utilisés, mais ils disparaîtront progressivement : quand l'un d'eux sera déchiré ou en mauvais état, il ne sera plus remplacé. Officiellement, cette décision est justifiée par le fait que ces billets, qui sont parmi les plus grosses coupures qui existent dans le monde, facilitaient le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent.

Dans les couloirs de la BCE, on maintient que la suppression de l'émission de ce billet de 500,00 euros ne signifie nullement la mort du cash. Pourtant, officieusement, on ne peut s'empêcher de penser que c'est encore un pas de plus vers la disparition du papier monnaie, du cash, comme moyen de paiement. Les billets ne représentent que 10% du total de l'argent en circulation. Le reste est constitué de la monnaie scripturale, celle que nous avons sur nos comptes en banque. Mais ces 10% de pièces et billets constituent la partie la plus visible de la monnaie et celle que l'on utilise comme moyen de paiement dans nos achats quotidiens.

NOMBRE D'AGENCES BANCAIRES ACCEPTANT DES OPÉRATIONS EN CASH EN BELGIQUE

SOURCE BCE

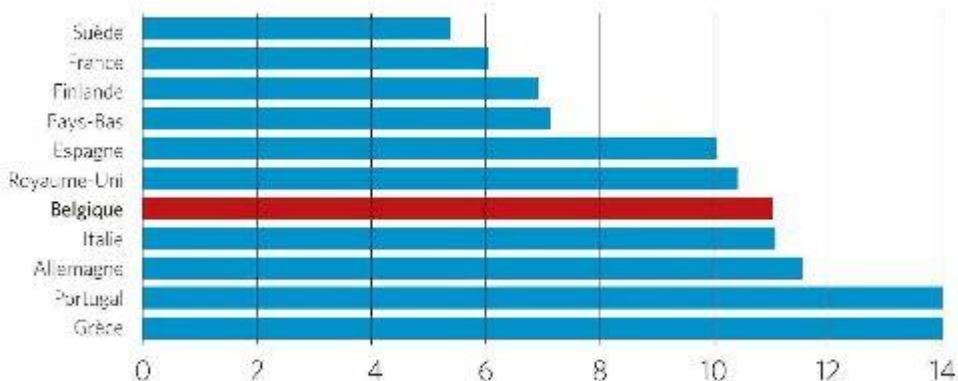
La diminution du nombre d'agences fournissant des services « en liquide » va évidemment de pair avec la baisse générale du nombre d'agences bancaires dans le pays. Mais selon les derniers chiffres de Febelfin, la Belgique compte 6.550 agences. Selon la BCE, seules 5.100 d'entre elles traitent encore des opérations en cash. Près de 30% des agences sont donc déjà « cashless ».



LE BELGE N'A PAS ENCORE RENIÉ LE CASH

SOURCE LES ÉCHOS

Part du cash retiré par rapport au PIB en %



Montants calculé en pourcentage du PIB retiré des automates en 2014 : le montant des billets retirés en Belgique équivaut à 11% du PIB, contre par exemple 6% pour la France.

Plastic money, QR code et paiement sans contact

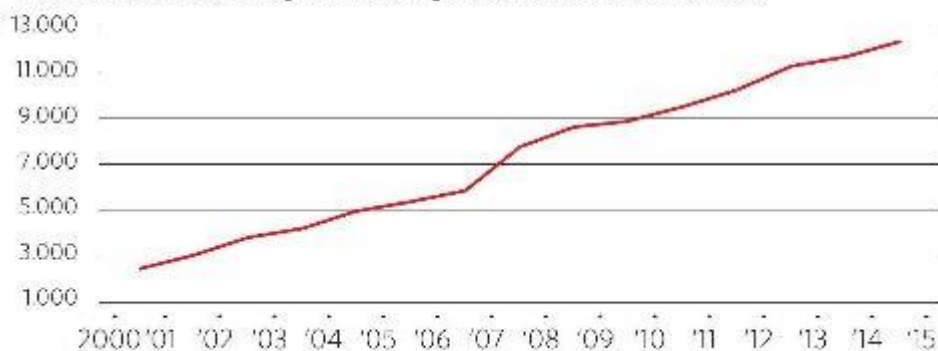
Si certains rêvent donc d'une société sans cash, il faut encore qu'elle soit réalisable. C'est là qu'apparaissent deux révolutions technologiques qui ont permis ces dernières années de marginaliser de plus en plus l'usage du papier monnaie.

La première, c'est ce que les Anglo-Saxons appellent la « plastic money », la carte de paiement en plastique née aux Etats-Unis dans les années 1950. C'est le moyen de paiement le plus utilisé. Si l'on cumule en Belgique tous les paiements par carte, on dépasse aujourd'hui les 120 milliards d'euros, contre environ 60 milliards en cash.

LE MONTANT DES TRANSACTIONS PAR CARTES A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR CINQ

SOURCE JCE

Volume des transactions par cartes de paiement, en millions d'euros.



Mais une autre révolution, bien plus récente, est en passe de bouleverser les comportements. Le paiement mobile, soit via code QR, soit via une puce NFC qui permet de payer sans contact : il suffit d'agiter une carte de paiement sans contact ou un smartphone pour payer un achat. Plus besoin d'entrer de code. Le paiement est immédiat. Cette technologie est entrée dans les mœurs à une vitesse grand V : Visa a annoncé avoir réalisé 3 milliards de transactions sans contact entre avril 2015 et mai 2016. C'est trois fois plus qu'au cours des 12 mois précédents. D'ici à la fin de l'année, cette technologie aura équipé 6 commerces belges sur 10, affirme le patron de Visa pour le Benelux.



Chez Bancontact, qui met ses services à disposition des grandes banques du pays, on met plutôt l'accent sur le code QR, autre instrument souple, pratique et aisé. Chaque smartphone est équipé d'un appareil photo qui permet de scanner le code QR. Pour régler un paiement, il suffit de scanner le code QR à l'aide du téléphone, d'introduire votre code pin et le tour est joué. Actuellement, une moyenne de 50000 achats mobiles sont effectués chaque semaine à l'aide de cette application Bancontact.

En 2015, Bancontact a enregistré 27 millions de paiements par le biais de sites web et appareils mobiles, soit 30,7% de plus qu'en 2014. Mais surtout, dans les magasins, les belges règlent des montants de plus en plus petits par carte. Entre 2013 et 2015, Bancontact a constaté une augmentation de 31% de transactions d'un montant entre 0 et 15,00 euros à l'aide d'une carte. Cartes ou mobiles poussent donc petit à petit les billets vers la sortie. »²

« Une récente étude (mai 2016) menée à l'échelle européenne par Fujitsu sur 7000 répondants montre qu'un tiers d'entre eux ont déjà adopté des moyens de paiement mobiles et qu'un cinquième de ces consommateurs utilisent déjà des objets connectés pour payer leurs achats. La banque en ligne reste le canal le plus populaire en Europe. Cependant, même si les moyens de paiement électroniques gagnent du terrain, la monnaie papier n'a pas encore dit son dernier mot. Selon cette étude, 44% des consommateurs payent encore leurs achats en espèces. Mais les consommateurs sont demandeurs de nouvelles applications comme les paiements par téléphone mobile (32% les ont déjà adoptés).

Dans l'univers de ces nouvelles technologies, c'est l'offre qui crée le besoin. A chaque nouvelle possibilité offerte, les consommateurs sont preneurs si cette innovation rend l'interaction avec le banquier plus pratique.

Cependant, les canaux traditionnels restent encore utilisés. Les banques devront donc faire preuve de souplesse pour permettre à leurs clients d'utiliser le canal qu'ils préfèrent. S'il ne fait aucun doute que l'on se dirige vers un monde numérique, cela ne veut pas dire que les canaux traditionnels vont, ou doivent, disparaître.

Pour les consommateurs, la numérisation est simplement un nouveau moyen de communiquer, que ce soit avec leur banque, leur compagnie d'assurance ou leur détaillant préféré, de la manière qui leur convient le mieux. Les méthodes « traditionnelles » et l'interaction en face à face ont toujours leur place dans la banque et l'assurance d'aujourd'hui. Les fournisseurs qui réussiront seront ceux qui moderniseront leur back-office en y intégrant ces différents canaux pour créer « les banques et les compagnies d'assurance du futur » pour offrir ainsi à leurs clients toutes ces options. Les billets et pièces de monnaie ont donc encore un avenir, mais pour combien de temps ? Se posera alors la question de l'inclusion financière, à savoir, comment intégrer les populations les plus défavorisées dans un système très technologique ?



² Article issu du site : www.trends.be (consulté le 19/05/2016).

Du côté des banques, l'innovation doit être au cœur de leurs préoccupations. Le secteur des services financiers doit continuer à s'appuyer sur le succès du numérique et à innover en permanence. Pour réussir, et sortir du lot face à une concurrence accrue, il doit investir dans la modernisation de ses infrastructures et collaborer avec l'ensemble du secteur pour stimuler l'innovation. Travailler avec le secteur et les fournisseurs, les banques et les compagnies d'assurance permettra aux nouveaux canaux, services et technologies d'être massivement adoptés. Enfin, les consommateurs veulent du changement ; le secteur des services financiers d'aujourd'hui doit répondre positivement et d'un même élan à cette demande, sous peine de tomber dans l'oubli. »³

« Des pays comme le Danemark étudient la possibilité de supprimer le cash. D'autres, comme la France, la Belgique ou l'Espagne, interdisent déjà les transactions en cash au-delà d'un certain montant. Et des banques américaines ont interdit à leurs clients de déposer des espèces dans les coffres qu'ils louent. Mais cela ce n'est que la partie émergée de l'iceberg.

En réalité, comme le rappelle le journal suisse Le Temps, des économistes de renom plaident pour la disparition du cash. Officiellement, c'est pour lutter contre le blanchiment d'argent, le crime organisé, le terrorisme ou la fraude fiscale, sans oublier que le secteur bancaire est en faveur de cette suppression du cash uniquement dans le but de "nous simplifier la vie". Cependant, la suppression du cash serait une attaque contre nos libertés.

Sans le cash, il suffira d'un "clic" pour que votre argent soit bloqué ! En fait, comme nos gouvernements sont surendettés, aucune transaction, même la plus petite, ne doit leur échapper. Or, quoi de plus simple que de lever des impôts supplémentaires quand il n'y a plus de cash ? Le jour où tous vos avoirs seront bancarisés sous forme de comptes d'épargne, que vos déclarations d'impôts, vos facturations, vos numéros de compte, vos allocations, vos salaires et bientôt vos dépenses de santé seront en ligne, et comme tout cela est connecté, il suffirait en gros d'un "clic" pour que votre argent, votre propriété soit... bloquée !

Quant aux banques, leur pire cauchemar, c'est qu'en cas de manque de confiance, les épargnants sortent leur argent de la banque. Mais là encore, s'il n'y a plus de cash, il n'est plus possible de quitter sa banque.

Sans compter que s'il n'y a plus de cash, les autorités monétaires peuvent nous imposer un taux d'intérêt négatif sur nos comptes bancaires, car comme il n'y a plus de cash, nous ne pouvons pas retirer nos avoirs. Or, comme l'a fait remarquer un économiste de la banque américaine Citibank, si la Banque centrale américaine avait pu imposer un taux d'intérêt négatif de 6%, elle aurait pu limiter la crise de 2008 !

En résumé, je ne dis pas que ce scénario envisagé par des personnes sérieuses, et notamment par le journal suisse Le Temps, va se produire, mais c'est vrai qu'il faut bien reconnaître que l'existence du cash dans nos sociétés permet d'échapper aux taux négatifs, à l'impôt arbitraire et à la faillite d'une banque. »⁴

³ Article issu du site : www.lalibre.be (consulté le 19/05/2016).

⁴ Extrait issu de l'article : « Sans le cash, il suffira d'un clic pour que votre argent soit bloqué », Trends Tendances, publié le 15/06/2015.